



Déclarations et Discours

N^o 73/29

LE CANADA ET LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Mitchell Sharp, à l'Institut canadien des Affaires internationales, le 2 novembre 1973.

Permettez-moi tout d'abord de féliciter l'Institut canadien des Affaires internationales de son esprit d'initiative et de l'heureuse idée qu'il a eue de parrainer cette Conférence sur le Canada et la Communauté européenne. L'Institut et le Gouvernement n'expriment pas toujours un avis commun en matière de politique étrangère, chose qui paraît surprenante étant donné la perspicacité de tant de membres de l'Institut. Mais nous convenons certes que le thème de la Conférence a aujourd'hui une importance primordiale pour le Canada. Nous sommes reconnaissants à l'Institut de mettre en vedette la Communauté européenne et d'avoir choisi une date propice à cette Conférence, qui coïncide si heureusement et utilement avec les visites officielles que font à Ottawa Sir Christopher Soames et sa délégation de parlementaires européens. Je nourris l'espoir que des échanges de cette nature seront considérés comme faisant partie du vaste cadre de consultations entre le Canada et la Communauté, selon le communiqué même qui a été publié en octobre dernier à l'issue de la Conférence au sommet de la Communauté européenne.

L'évolution de la Communauté européenne et les intérêts directs du Canada dans cette sphère sont autant de raisons pour lesquelles la Conférence prête une grande partie de son attention aux questions économiques portant sur le commerce, l'industrie, l'agriculture et l'énergie. Mais au risque de répéter ce qui est l'évidence même, il convient de rappeler que les relations entre le Canada et l'Europe n'ont jamais été, et ne sont ni exclusivement ni même principalement fondées sur le commerce. L'histoire, les valeurs communes, les origines européennes communes à beaucoup de Canadiens et enfin, le sentiment qui en découle constituent pour beaucoup de Canadiens des liens durables et puissants avec l'Europe de l'Ouest.

Les relations en sont donc solides et fermement ancrées. Mais elles ne sont pas statiques. Sir Christopher Soames et beaucoup d'entre vous se rappelleront que le sentiment du Canada à l'égard du développement de la Communauté européenne n'a pas toujours été enthousiaste. Mais au fur et à mesure que la Communauté s'est développée, que ses institutions et son optique ont évolué, l'attitude du Canada a aussi évolué à l'égard de la Communauté.

Reconnaissant la dimension mondiale de la Communauté européenne, le Canada a également modelé son attitude à cette échelle. La cohésion accrue des Neuf n'est pas simplement une affaire d'arrangements nouveaux conclus en Europe. Elle représente un accroissement de la puissance réelle, un regain de confiance en soi et d'influence qui ont considérablement modifié l'équilibre des puissances dans le monde.

La réaction du Canada à ces développements s'est traduite dans le message que notre premier ministre, M. Trudeau, adressait au premier ministre, M. Heath, à l'occasion de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne. Voici un extrait de ce message:

"J'aimerais vous féliciter ainsi que vos partenaires européens pour ce splendide exemple de coopération. Les Canadiens admirent le concept hardi de la nouvelle Communauté et l'adresse avec laquelle elle a été lancée. Nous voulons croire que la force économique qui en découlera sera utilisée de façon à profiter non seulement aux partenaires, mais aussi à tous les membres de la communauté internationale. Une Europe coopérante et prospère a beaucoup à offrir au monde en matière d'amitié, de commerce, d'assistance économique et d'exemple."

Telle est donc la conception de base que nous nous faisons de la Communauté; mais c'est aussi sur des considérations très pratiques que se fonde notre désir de resserrer et d'étendre nos relations avec la CEE. L'une de ces considérations appartient tout simplement au domaine de la statistique. Les échanges commerciaux entre le Canada et la Communauté élargie se sont élevés en 1972 à environ 4.6 milliards de dollars. Les exportations du Canada vers la Communauté en 1972 ont été d'environ 2.5 milliards de dollars. Et j'apprends que, pour les six premiers mois de 1973, elles ont augmenté de quelque 14 p. cent. Cette situation fait de la Communauté européenne le deuxième partenaire commercial du Canada en importance, et nous sommes confiants que le volume des échanges commerciaux entre le Canada et la Communauté continuera de s'accroître. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Des relations mutuellement profitables et dynamiques avec la Communauté européenne sont d'une importance vitale pour le Canada, puisque notre pays dépend dans une large mesure du commerce international.

A un autre point de vue très pratique, l'élargissement des relations avec l'Europe constitue un élément essentiel d'une de nos politiques les plus fondamentales, soit celle de diversifier l'économie

canadienne afin d'en réduire la vulnérabilité à l'égard d'un marché continental unique, de conserver notre liberté d'action sur le plan international et, chose tout aussi importante, de préserver et d'entretenir notre personnalité nationale.

Dans cette optique, la possibilité de nous tourner vers un autre marché important et facilement accessible comportant aussi des liens économiques, culturels, historiques et linguistiques revêt une importance manifeste.

Par ailleurs, je tiens à déclarer sans ambiguïté que nous n'avons jamais voulu substituer l'Europe aux États-Unis à titre de partenaire commercial. Le Canada est un pays nord-américain et les États-Unis demeurent évidemment notre partenaire le plus important.

Mais la simple reconnaissance de ce fait ne nous conduit aucunement à accepter les contraintes de quelque prétendu déterminisme continental que ce soit. Nous croyons pouvoir multiplier nos échanges avec d'autres pays, notamment en Europe, de façon à promouvoir la vie culturelle et la prospérité économique du Canada sans, pour autant, desserrer nos liens très étroits avec nos voisins du Sud.

L'intérêt que porte le Canada envers l'élargissement de la Communauté européenne et notre objectif parallèle de voir s'accroître nos relations avec la Communauté ont pris plusieurs formes. Sur le plan ministériel, j'ai effectué, en compagnie des ministres du Commerce et de l'Industrie, des visites à Bruxelles et dans d'autres capitales des États membres de la Communauté. Nous avons essayé, avec un certain succès, me semble-t-il, de sensibiliser la Communauté et ses membres au caractère distinctif de notre position.

Des échanges de plus en plus fréquents et soutenus avec les hauts fonctionnaires de la Commission et des échanges parlementaires complètent ces visites ministérielles. Je constate avec plaisir que Sir Christopher et certains hauts fonctionnaires de la Commission tiennent des discussions officielles bilatérales avec les représentants canadiens. Ces échanges marquent un élément nouveau du dialogue entre la Communauté et le Canada.

L'affectation à Bruxelles d'un ambassadeur particulier à titre de chef de la mission canadienne auprès des Communautés européennes constitue une autre étape importante dans l'évolution de nos relations avec la Communauté. J'espère que nous pourrons bientôt voir la Commission représentée à son tour à Ottawa.

Nous envisageons l'accroissement soutenu de nos relations avec la Communauté européenne pour ce qui est des secteurs économique et commercial. Nous oeuvrons en étroite collaboration avec la Communauté au sein d'organisations internationales -- et notamment dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce -- afin d'en venir à une plus grande libéralisation du commerce à l'échelle mondiale. Mon collègue, le ministre du Commerce et de l'Industrie, et moi-même avons été stimulés par l'attitude positive dont la Communauté européenne a fait preuve lors des préparatifs entourant la prochaine ronde de négociations commerciales multilatérales. Cette attitude est de bon augure en ce qui concerne les relations futures de la Communauté avec le reste du monde.

Mais il existe un aspect des relations de la Communauté avec le reste du monde qui nous préoccupe, à savoir: le nombre sans cesse croissant d'accords préférentiels que la Communauté a négociés ou est en voie de négocier avec certains pays, notamment avec les anciennes colonies de ses États membres. Ces accords constituent une certaine discrimination à l'égard des pays tiers, y compris le Canada. Nous persistons à croire qu'il y a lieu de se pencher sur le cas de ces accords.

Mais je ne voudrais pas en exagérer l'importance. Bon nombre d'autres indices révèlent que la Communauté désire devenir un participant sans cesse plus sensible et ouvert aux affaires mondiales.

L'intérêt que manifeste le Canada pour l'attitude qu'adoptera la Communauté quant à ses responsabilités envers la communauté mondiale est bien naturel. Le Canada, peut-être plus que toute autre nation industrialisée, dépend de la libéralisation de l'ordre mondial, notamment dans les secteurs économique et commercial. Il est manifeste que nous avons "des intérêts" dans la libéralisation progressive des conditions du commerce dans le monde. Il est très important pour le Canada que soient évités les affrontements entre blocs commerciaux, qui ont suscité une certaine inquiétude récemment. On ne peut sous-estimer l'importance d'une attitude d'ouverture de la part de la Communauté européenne. Nous risquerions tous de perdre beaucoup, le Canada surtout, dans une confrontation entre les géants économiques que sont la Communauté élargie, les États-Unis et le Japon.

Les raisons pour lesquelles nous cherchons à maintenir et à élargir nos relations avec la Communauté sont évidentes et, dans notre cas, impératives. Nous avons cherché à obtenir auprès de la Communauté

un accord à long terme qui engloberait la vaste gamme des relations entre le Canada et la Communauté européenne et qui compléterait les accords commerciaux actuels, par exemple ceux qui sont conclus sous l'égide du GATT. Un tel accord, qui stipulerait la tenue de consultations périodiques, pourrait s'étendre aux secteurs de l'énergie, des ressources naturelles, des investissements, de la coopération industrielle et de l'environnement. Nous sommes conscients du fait que la conclusion d'un tel accord à long terme peut ne pas être réalisable dans l'immédiat; néanmoins, nous continuons de chercher à établir la base sur laquelle il pourrait se fonder.

Le rôle politique de la Communauté, notamment en ce qui a trait à l'Amérique du Nord, a été stimulé par l'initiative américaine de l'"Année de l'Europe". Il me semble que cette initiative a été conçue pour servir certaines fins utiles et opportunes comme la redéfinition et la revitalisation de la relation atlantique et la réaffirmation d'une politique étrangère américaine tournée vers le monde. Elle constituait également, à mon avis, un moyen par lequel une grande puissance reconnaissait l'avènement d'une autre grande puissance.

Bien que l'initiative ait suscité des réactions diverses en Europe, j'estime que les Neuf sont très satisfaits d'avoir pu prouver au reste du monde et à eux-mêmes qu'ils pouvaient convenir d'une réponse collective à donner au message sur l'"Année de l'Europe". C'est là l'impression que j'ai dégagée de mes entretiens avec les ministres des Affaires étrangères des Neuf à New York en septembre.

On s'est évidemment posé certaines questions concernant les répercussions de l'"Année de l'Europe". La première qui est venue à l'esprit de bon nombre d'entre nous portait sur la façon dont les intérêts des démocraties industrialisées seraient intégrés à ce concept. Faudrait-il à cette fin établir un système tripolaire comprenant les États-Unis, l'Europe et le Japon? Nous voulions évidemment, quant à nous, éviter d'être polarisés autour de l'un ou l'autre des principaux centres de puissance. Cette préoccupation tient une place très importante dans notre politique de diversification.

Néanmoins, à l'extérieur du pays, j'ai vu d'aucuns supposer facilement que le Canada serait naturellement et inévitablement entraîné dans l'orbite des États-Unis. Une telle idée se comprend, mais elle n'est pas acceptable pour les Canadiens. Elle contredit notre conception de ce qu'est le Canada et de ce que doit être un monde interdépendant. Elle va à l'encontre de l'effort d'après-guerre qu'a accompli le Canada pour édifier un commerce mondial

ouvert et libre. Elle s'oppose aussi à la politique de base du Gouvernement du Canada qui vise à entretenir avec les États-Unis des relations "distinctes mais harmonieuses".

L'Amérique du Nord n'est pas un bloc monolithique ni du point de vue économique ni du point de vue politique. Je crois d'ailleurs qu'il ne serait pas dans l'intérêt de l'Europe de traiter avec un unique colosse nord-américain.

Les relations du Canada avec l'Europe ne sont pas les mêmes que celles des États-Unis avec l'Europe. Il existe dans nos relations des éléments politiques, économiques, culturels et linguistiques qui sont uniques.

Toutes proportions gardées, il est possible que les relations canado-européennes soient pour nous plus importantes que les relations des États-Unis avec l'Europe ne le sont pour les Américains. Quarante-deux pour cent des immigrants qui s'installent au Canada viennent encore de l'Europe. Notre structure nationale comprend des groupes ethniques distinctifs dont plusieurs sont européens. Il ne se sont pas confondus dans une quelconque homogénéité canadienne. Ils sont attachés à leurs liens avec l'Europe tout autant qu'à leur nationalité canadienne.

La sécurité du Canada est inséparable de celle de l'Europe. C'est pourquoi nous sommes membres de l'OTAN. Nous n'avons pas de troupes en Europe dans le seul but de défendre l'Europe, mais également de défendre les Canadiens.

Toutefois, en mettant l'accent sur la nécessité de revitaliser et de redéfinir la Communauté atlantique, l'initiative de l'"Année de l'Europe" a accéléré, dans la Communauté, l'élaboration d'une politique tournée vers le reste du monde. Ce nouveau dialogue atlantique pousse le Canada, la Communauté et les États-Unis vers une exploration plus vaste et plus approfondie de nos aspirations et de nos problèmes communs. La poursuite de ce dialogue dépasse le domaine économique pour embrasser l'ensemble des relations internationales. Je crois qu'un examen sérieux et approfondi de la Communauté atlantique, un effort visant à rendre la Communauté atlantique plus sensible aux réalités actuelles, peut être bénéfique pour tous les intéressés.

Dans ce contexte, l'idée d'une déclaration Canada/Communauté européenne est intéressante. Mais le facteur déterminant sera la substance et non la forme d'une telle déclaration. Le Canada cherche des occasions d'établir à long terme des relations dynamiques, significatives et distinctives avec la Communauté

européenne. S'il devient clair qu'une telle déclaration peut aider à réaliser cet objectif, nous serons prêts à en entreprendre l'élaboration conjointe.

Qu'il y ait ou non une déclaration, l'évolution des relations transatlantiques de la Communauté sera d'un intérêt critique pour le Canada. J'ai confiance que les intérêts communs et le sens commun sauront l'emporter.

S/C
